

Clause dans  
contrat de  
travail

Attestation sur  
l'honneur

## CLAUSE PERMIS DE CONDUIRE

« S'agissant d'un élément indispensable à l'exécution de la relation contractuelle, Madame, Monsieur.....s'engage à être en possession d'un permis de conduire en cours de validité et à le présenter lorsqu'il lui sera demandé. Il/elle s'engage par ailleurs à prendre toutes les mesures nécessaires à la conservation de son habilitation à la conduite. Enfin, en cas de perte, retrait ou suspension de son permis de conduire, il/elle s'engage à informer immédiatement l'employeur de la mesure dont il a fait l'objet, à savoir le premier jour de travail suivant celui où la mesure lui a été notifiée ».

« Je soussigné(e) Madame, Monsieur ..... employé(e) par la Société ..... en qualité de ..... :

- Certifie sur l'honneur être à ce jour en possession d'un permis de conduire valable et ne pas avoir connaissance d'une quelconque décision pouvant en affecter la validité,

- M'engage à signaler à mon employeur toutes circonstances susceptibles d'affecter la validité de mon permis de conduire ou qui pourraient, à court et moyen terme, avoir une incidence sur le capital de points restants,

-M'engage à effectuer en temps utile toutes les formalités nécessaires au renouvellement de mon permis de conduire.

Fait à .....Signature

Le ..... »

**Service de Santé au Travail  
Interentreprises**

18 Avenue du Pesqué  
64300 ORTHEZ  
05 59 69 30 97

[medecinedutravail.orthez@orange.fr](mailto:medecinedutravail.orthez@orange.fr)